

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES OCÉANIENNES

(POLYNÉSIE ORIENTALE)

N° 236 - TOME XX - N° 1 SEPTEMBRE 1986

SOMMAIRE

Histoire Naturelle du serpent marin : <i>I. Ineich</i>	1
Le Pacifique comme espace régional autonome. Australie, Nlle-Zélande, États Insulaires : <i>P. De Deckker</i>	11
Les sources d'inspiration tahitienne d'Hector Berlioz : <i>(É. Vigneron)</i>	47
A propos du ciel de Tahiti : <i>P. Paoli</i>	62
Comptes-rendus P.M.	
<i>P. Pétard</i> : Plantes utiles de Polynésie	69
<i>G. Cheval</i> : Ua Pou	70
<i>P. Laudon</i> : Randonnées en montagne	70
<i>Ph. Le Louarn</i> : Les psychoses délirantes aiguës en Polynésie Française	71
<i>G. Blanchet</i> : Croissance induite et développement autocentré en Polynésie Française	71
<i>N. Pigeot</i> : Typologie d'un matériel en nacre (Huahine)	73
<i>Barasczus et Liotard</i> : Géochimie des laves du volcan Maç Donald	73
<i>P. Ottino</i> : Archéologie des îles Marquises (Ua Pou)	74

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26786 ex 1

Cpte : B

19.10.89

Vigneron

FA 47
B 26786

P155

LES SOURCES D'INSPIRATION TAHITIENNES D'HECTOR BERLIOZ

Il peut paraître vain et désuet de s'attacher à relever des textes littéraires anciens traitant de la Polynésie ou de tout autre lieu. Outre qu'il se trouve dans ces pages jaunies une langue plus belle, plus riche, plus émouvante, en un mot plus juste que dans bien des textes contemporains, l'édition critique de ces textes participe à l'épistémologie des sciences humaines par le truchement d'une analyse d'un regard sur l'Autre. Plus encore, ces textes appartiennent à l'imaginaire exotique de l'Europe et certains, au moins, méritent réellement de ne pas être oubliés. Ainsi voilà justifiée l'entreprise en même temps que validée la critique d'une exhumation par trop systématique de ces textes. Acceptant a priori la critique, loisir nous avons de nous jeter dans la mêlée et de nous intéresser à l'un de ces textes. Et même à deux d'entre eux ! Deux écrits d'Hector Berlioz composés entre 1852 et 1855 et inspirés par Tahiti.

Certains seront sans doute étonnés et amusés de savoir que Berlioz, le grand compositeur romantique français, écrivit sur Tahiti. Mettre en scène et l'acteur et l'argument, avant que de présenter et de commenter les textes, permet de rappeler que nous ne devons pas être surpris en raison de la personnalité de Berlioz, de la nature même de ses écrits et de ce qu'était, au milieu du XIX^e siècle, Tahiti pour les français. Cela ne suffit sans doute pas à comprendre les textes présentés. Afin d'en approcher la signification pour nous, il convient de rechercher les sources d'inspiration de ces textes. L'imaginaire collectif se saisit mieux lorsqu'il est possible de remonter aux sources communes de l'imaginaire individuel.

I - Mise en scène

● *Berlioz écrivain*

Un texte est toujours le fait d'un individu et si l'on ne peut invoquer, par exemple, la surdité de Beethoven pour expliquer l'importance dévolue aux percussions dans ses symphonies, il n'en demeure pas moins qu'un texte comme une musique est nécessairement le fruit d'une ambiance, d'un moment où évolue son créateur et de sa personnalité. Ainsi pour ce qui nous intéresse ici, on se souviendra que le romantisme musical français, beaucoup plus qu'en Allemagne ou en Pologne fut baigné de littérature et d'art plastique. Dans le cas de Berlioz cela est particulièrement évident. Non seulement parce qu'en tant que musicien il eut sans cesse, ou presque, recours à la littérature pour affirmer son discours musical mais aussi parce qu'il était aussi et peut-être tout autant écrivain. Sa vie durant il partagea ses activités entre la création musicale -composition ou direction d'œuvres- et la critique musicale, écrivant pour de nombreux journaux, publiant en dix ans, trois livres, tandis que trois autres, dont ses Mémoires, parurent après sa mort. On sera moins surpris encore si l'on se rappelle que le musicien comme l'écrivain usèrent toute leur vie de la provocation, de la violence des sons et des mots et d'un langage, aussi bien musical que littéraire, contrasté à l'extrême.

● *Un pamphlet de journaliste*

Ainsi, membre de l'Institut, unanimement salué en Europe, Berlioz était aussi ce type d'homme pour qui le pamphlet fait office de sacerdoce et fonde les relations sociales. Les deux textes dont il sera ici question sont extraits d'un ouvrage pamphlétaire -et délicieux- publié en 1859 sous le titre des "*Grotesques de la Musique*". Berlioz, alors âgé de 56 ans s'y montre une fois de plus provocateur. Provocateur si l'on songe au rôle tenu par la musique dans la société bourgeoise du Second Empire et que l'on sait qu'à l'aide de soixante-huit textes incisifs il éreinte tout le monde, ou s'y emploie : les musiciens de l'orchestre, les amateurs, les cantatrices, les solistes, les organisateurs et les sociétés de concerts, les théâtres de province, les saisons musicales, les facteurs d'instruments, ses collègues compositeurs, ses collègues critiques ; en un mot tous, sauf lui. Pour atteindre tout ce monde en ralliant le lecteur à sa cause, Berlioz ne lésine pas sur les moyens littéraires pas plus qu'il ne le fait en musique avec les moyens de cet art. Des textes souvent courts, un style direct, beaucoup d'adjectifs, des comparaisons et des images audacieuses puisées dans l'actualité du temps -l'industrialisation, la guerre en Crimée, la colonisation- voilà ses

procédés, bien sûr journalistiques. Aussi s'agit-il là d'un recueil de textes et non pas d'un livre, dont l'unité n'est que de mettre en scène des "grotesques de la musique".

● *Tahiti, une valeur sûre*

A procédés journalistiques, sources d'inspirations de la vie quotidienne. L'ouvrage de Berlioz est ainsi un bon révélateur de ce qui habite l'imaginaire collectif de la France du début du Second Empire. Et d'abord, chez Berlioz poussé à l'extrême, un sentiment de supériorité universelle sur tout ce qui est autre. Un autre qui dans les années 1850 s'élargit d'un coup considérablement avec les entreprises coloniales et qui permet à ce sentiment de supériorité de demeurer quand l'exemple de la proximité -en Angleterre, en Allemagne- le démentit par trop. A comparer les "*Grotesques de la Musique*" à de lointains représentants de peuples encore peu connus, Berlioz met sans risque les rieurs de son côté. L'histoire belge ou chinoise est toujours moins coûteuse que de rire de soi-même. Ainsi reviennent lancinantes ces évocations qui montrent bien la supériorité des Français sur "*ces gens des antipodes qui ont tous la tête à l'envers*" (p. 78), sur ces "*peuples intertropicaux et plus ou moins anthropophages*" (p. 237). D'ailleurs est-on "*obligé de tenir compte de ce qui se passe aux antipodes*" (p. 252) et "*quel besoin de musique peuvent avoir les sauvages*" (p. 237). Il est fort utile cet étranger dont on peut rire sans risque. Ainsi plutôt que de comparer tel mauvais soliste à tel trompettiste d'orphéon de province n'est-il pas préférable d'écrire qu'"*il joue faux comme un Chinois et chante comme un cygne noir d'Australie*" (p. 112). D'ailleurs d'où viennent-ils "*ces dignes virtuoses ?*" Ils arrivent "*de Russie, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, des Indes, du Japon, de la Nouvelle-Calédonie, du Congo, de Monaco, de San Francisco, de Macao, de Cuzco*" (p. 215). Cela suffit : si l'actualité des années 1850 contient ces noms, hors les pays européens nul soliste ne vient, en ces années là, du Congo, de Nouvelle-Calédonie ou du Japon. Seul compte pour H. Berlioz l'effet et non le procédé.

Il en est de même à propos de Tahiti. Plus encore qu'à la fin du XVIII^e siècle et que dans la première moitié du XIX^e siècle le nom de Tahiti circule en Europe et particulièrement en France. Et avec lui s'amplifie le mythe né de Diderot. Dans les années 1840 et 1850 la bibliographie de Tahiti s'enfle et se pare de nouveaux ouvrages. Se fondant sur une expérience directe des îles polynésiennes, ces livres viennent remplacer ceux du premier XIX^e siècle qui étaient souvent le fruit de très brèves escales quand ils n'étaient pas de pures compilations (6). Si ce nouveau genre d'ouvrage vient -en

décrivant les épidémies dont sont alors la proie les îles des Mers du Sud- atténuer la vision idyllique des choses, demeurent toujours les "vahine" et les "rives enchantées". Le mythe pour durer a toujours besoin de misère, ici la dépopulation et le dramatique état sanitaire des Océaniens. Quoiqu'il en soit, en termes publicitaires, Tahiti est dans les années 1850 une valeur sûre, une image qui marche, sur laquelle il est facile de bâtir des rêves. Ainsi si Tahiti est bien aux antipodes, au bout du monde elle n'en est pas pour autant amalgamée aux autres terres intertropicales. Et Berlioz le sait bien qui précise qu'à la différence des "femmes sauvages d'Amérique...", les "gracieuses Taïtiennes... ne sont point sauvages du tout" (p. 69). Ainsi l'on comprend mieux que Berlioz ait pu évoquer Tahiti dans ses œuvres. Lui même porté à l'exagération trouvait là un mythe lointain se pliant à sa volonté et du fait de la notoriété dont jouissait alors Tahiti en France (7), un effet facile de littérature journalistique. C'est en se rappelant tout cela qu'il convient de lire les deux textes suivants dont le ton obligeait à ces précautions de lecture, en se souvenant aussi que Paris s'amusait sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire de cette "reine exotique", la brocardant même dans une chanson égrillarde (4,5).

II - "Lettre à sa Majesté Aimata Pomaré ..."

Correspondance diplomatique

A sa Majesté Aimata Pomaré, reine de Taïti, Eimeo, Ouaheine, Raïatea, Bora-Bora, Toubouai-Nanou et autres îles, dont les œuvres viennent d'obtenir la médaille d'argent à l'Exposition Universelle.

Majesté, reine gracieuse

Exposition bientôt finie. Nos amis les juges du concours des nations et moi bien contents.

Beaucoup souffert, beaucoup sué, pour entendre et juger les instruments de musique, pianos, orgues, flûtes, trompettes, tambours, guitares et tamtams.

Grande colère des juges contre les hommes des nations fabricants de pianos, orgues, flûtes, trompettes, tambours, guitares et tamtams.

Les hommes des nations vouloir tous être le premier et tous demander que leur ami soit le dernier ; offrir à nous de boire de

l'ava, d'accepter des fruits et des cochons. Nous juges très-fâchés, et pourtant, sans fruits ni cochons, bien dit quels étaient les meilleurs fabricants de pianos, flûtes, trompettes, tambours, guitares et tamtams. Ensuite, quand nous avoir bien étudié, examiné, entendu tout, nous les vrais juges être obligés d'aller trouver d'autres juges qui n'avaient pas étudié, examiné ni entendu les instruments de musique, et de leur demander si nous avons trouvé les vrais meilleurs. Eux répondre à nous que non. Alors nous encore une fois très en colère, très-fâchés, vouloir quitter la France et l'Exposition.

Puis redevenir avec les autres juges tous tayos, tous amis ; et pour nous rendre notre politesse, ceux-là qui avaient bien examiné, bien étudié, les mérés, les maros, les prahos, les tapas (massues, tabliers, pirogues, nattes), les couronnes exposés par les gens de Taïti, nous demander s'ils avaient bien fait de donner le prix à la Taïti-Ouna (Reine de Taïti). Nous bons garçons, qui ne savions rien, répondre tout de suite que oui. Et les juges décider qu'une médaille d'argent serait offerte à Majesté gracieuse, pour les couronnes en écorce d'arrow-root que belle reine a envoyées à ces pauvres hommes d'Europe qui n'en avaient jamais vu. Alors aller tous kai-kai, tous manger ensemble ; et pendant le déjeuner, les juges des nations beaucoup parler de gracieuse Taïti-Ouna, demander si elle sait le français, si elle a plus de vingt ans... Les juges des nations, même les ratitas (les nobles), bien ignorants ; pas connaître un seul mot de langue kanake, pas savoir que gracieuse Majesté s'appeler Aimata, être née en 1811 (moi rien dire de cela), avoir pris pour troisième mari un jeune arii (chef), favori de votre père Pomaré III, qui lui donna son nom par amitié. Ne pas se douter que po veut dire nuit et maré tousser, et que votre arrière-grand-père Otou, ayant été fort enrhumé et toussant beaucoup une nuit, un de ses gardes avait dit le lendemain : "Po maré le roi" (le roi, tousser la nuit), ce qui donna à S.M. la spirituelle idée de prendre ce nom, et de s'appeler Pomaré Ier.

Les hommes de France savoir seulement que reine gracieuse avoir quantité d'enfants, et eux beaucoup rire de ce que gracieuse Majesté ne veut pas porter des bas. Eux dire aussi que belle Ouna trop fumer gros cigares, trop boire grands verres d'eau-de-vie, et trop souvent jouer aux cartes seule, la nuit, avec les commandants de la station française qui protège les îles.

Après déjeuner, juges des nations monter ensemble dans les galeries du palais de l'Exposition, pour voir l'ouvrage de vos belles mains, auquel ils venaient de donner le prix sans le connaître, et trouver aussitôt l'ouvrage charmant, et convenir que les couronnes

de Taïti bien légères sont pourtant bien solides, plus solides que quantité de couronnes d'Europe.

Les juges des nations, aussi bien les arii que les boué-ratiras (les cultivateurs, les propriétaires), recommencer en descendant à parler de belle reine et de la médaille d'argent qu'elle pourra bientôt pendre à son cou ; et chacun avouer qu'il voudrait bien être une heure ou deux à la place de la médaille. Très-bon pour belle Ouna-Aïmata que soit pas possible, car nous juges des nations bien laids.

Pas un tatoué, pas un comparable aux jeunes hommes de Bora-Bora, encore moins au grand, beau, quoique Français, capitaine, qui commandait le Protectorat il y a trois ans, et qui, convenez-en, protégeait si bien.

Adieu, Majesté gracieuse, les tititeou-teou (serviteurs) de l'Exposition sont occupés déjà à faire la médaille d'argent, et jolie boîte pour l'enfermer, avec beaucoup gros longs cigares et deux paires de bas fins brodés d'or. Tout sera bientôt en route pour les îles.

Moi avoir voulu d'abord écrire à Ouna-Aïmata en kanak, mais ensuite pas oser, trop peu savant dans la douce langue, et écrire alors simplement en français comme il est parlé à la cour de Taïti.

Nos ioreana (salutations, bonjour) et nos bonnes amitiés aux amis français du Protectorat ; que rien ne trouble vos houpashoupas (menus plaisirs), et que le grand Oro (Dieu) vous délivre de tous les Pritchards. Je dépose deux respectueux comas (baisers) sur vos fines mains royales, et suis, belle Aïmata, de Votre Majesté, le tititeou-teou.

*Hector BERLIOZ,
l'un des juges des nations*

Paris, le 18 octobre 1855.

P.S. J'ai oublié de dire à gracieuse Majesté que les bas brodés joints à la médaille et aux cigares peuvent se porter sur la tête (1).

La vraie rencontre d'Hector Berlioz avec la reine Pomaré

Laissons de côté pour un moment le ton du texte qui peut surprendre voire choquer pour nous intéresser aux circonstances et

aux sources utilisées par H. Berlioz pour écrire cette lettre imaginaire. Berlioz, cet impie, ce provocateur est aussi vers 1850 l'un des tout premiers parmi les caciques de la musique, un artiste officiel. Cela lui valut d'être nommé au jury de l'Exposition Universelle de Paris en 1855 comme il l'avait déjà été à celui de l'Exposition Universelle de Londres en 1851. A ce titre il eut à se prononcer en compagnie des six autres membres du Jury de la Musique sur l'ensemble des œuvres adressées à l'Exposition de toutes les parties du monde. La rencontre entre H. Berlioz et la reine Pomaré eut lieu par objets d'artisanat local interposés.

En effet la reine Pomaré fut récompensée pour avoir adressé à l'Exposition Universelle des couronnes tressées. Dès le 26.XI.1854 le "Messenger de Tahiti" se faisait l'écho d'une demande du gouverneur du Bouzet de lui adresser au plus vite des envois pour l'Exposition afin de répondre au "désir de S.M. l'Empereur... de voir figurer... des échantillons de produits provenant de ses colonies et particulièrement des îles de la Société placées sous son protectorat" (10).

Le 2.IX.1855, comme le 15.IX. de la même année et le 24.II.1856, le Messenger de Tahiti évoquait le déroulement de l'Exposition en reproduisant des articles parus quelques mois plus tôt dans la presse parisienne sans faire aucune allusion aux envois de Tahiti évidemment submergés par la masse des autres envois pour le journaliste parisien rédacteur. Le 13 avril 1856 enfin, le "Messenger de Tahiti" publiait la liste des exposants tahitiens primés qu'il vaut sans doute de reproduire ici (10) :

2^e classe - *Art forestier, chasse, pêche et récolte de produits obtenus sans culture.*

*Taurua, médaille de 2^e classe,
Feutray, mention honorable.*

19^e classe - *Industrie des cotons.*

Administration de Taïti, mention honorable.

25^e classe - *Fabrication d'objets de fantaisie.*

*Reine Pomaré, médaille de 1^e classe,
Teina Poroï, médaille de 2^e classe,
Taamu, médaille de 2^e classe,
Paraïta, mention honorable,
Parauhia Teahoroa, mention honorable,
Taurua, mention honorable.*

Outre que l'on voit ici le rôle déjà tenu dans l'économie de Tahiti par l'artisanat de "curios" voilà posé le prétexte utilisé par Berlioz pour écrire une lettre imaginaire à la Reine Pomaré. Cela ne lui suffisait évidemment pas. Ne connaissant ni Tahiti ni la reine Pomaré il était bien incapable par lui-même de donner autant de précisions. N'ergottons pas sur les imprécisions nombreuses contenues dans ce texte. Que Pomaré-tane n'ait pas été le troisième mari mais le second (légitime) de la reine Pomaré et que celle-ci ne soit pas née en 1811 mais en 1813, que Otou n'ait point été son arrière grand-père mais simplement son grand-père, que Pomaré III ait été son frère et non son père, tout cela importe peu ici. Berlioz n'en savait rien. Reste donc le problème des sources. Berlioz avait à sa disposition en 1855 près de deux milles ouvrages traitant de la Polynésie qui eussent pu l'aider à parler de Tahiti sinon bien sûr de la reine Pomaré pour les ouvrages antérieurs à son avènement en 1827. En dépit de ce stock d'ouvrages déjà considérable il est plus que probable que Berlioz n'utilisa qu'un seul livre, celui d'Eugène Delessert publié en 1848 à Paris sous le titre de *"Voyages dans les deux Océans Atlantique et Pacifique de 1844 à 1847"* (3). Les preuves en sont nombreuses dans la lettre adressée à la reine Pomaré. L'orthographe et la traduction des trente-six mots et noms tahitiens contenus dans son texte se trouvent tels quel pour trente-deux d'entre eux dans l'ouvrage de Delessert (p. 255). Quant à des détails moins importants comme les nombreux enfants de la reine, son dégoût des bas et son goût pour les plaisirs de la vie, ils se trouvent tout entiers aux pages 269, 274 et 287 du livre de Delessert (3).

Source bien banale et un peu mince, mais qui enfin suffit à l'effet recherché, elle n'embarrasse pas Berlioz.

Critique de l'ordre établi

Le ton et la source d'inspiration de la lettre aident à l'exposé du fond. Au-delà de la forme et du phrasé amusant revient le thème de l'iniquité de l'ordre établi. Un peu comme si Berlioz avait écrit ce texte comme une brève œuvre musicale. Imposture de l'ordre social où *"les hommes des nations veulent tous être le premier et tous demander que leur ami soit le dernier"* ; imposture de tous les tribunaux et des juges *"nous les vrais juges être obligés d'aller trouver d'autres juges qui n'avaient pas étudié..."*, fragilité et vanité des *"couronnes d'Europe"*, entendons royales, moins solides que les couronnes d'écorce adressées par Aimata Pomaré, scandale du militaire ce *"grand, beau, quoique Français, capitaine, qui*

commandait le Protectorat il y a trois ans, et qui convenez-en protégeait si bien" -il s'agit du Gouverneur Page dont la conduite allait à l'encontre de la morale (affichée) du temps. Imposture suprême, celle de la religion importée qui impose sa fêrulle. Berlioz souhaite *"que le Grand Oro la délivre de tous les Pritchards"*, c'est-à-dire des pasteurs anglicans, nommés ici du nom de celui dont les agissements avaient provoqués en 1842 l'intervention de la France à Tahiti. Imposture enfin que ce titre de reine dont Berlioz se gausse tout au long du texte.

Alors Berlioz nous semble mieux compris. Nulle acrimonie chez lui envers la reine de Tahiti et même de l'alacrité pour cette vahiné parmi les vahiné mais simplement, en les choisissant elle et Tahiti pour sujets, un bon moyen d'enfourcher un cheval de bataille et de ferrailer contre l'ordre. Étrange paradoxe tout de même que celui qui émane de cet artiste officiel et qui accepte les règles de jeu social tout en les décriant, en se croyant persécuté et en se lamentant.

III - Les "lamentations de Jérémie"

Les *"Lamentations de Jérémie"* sont dans les *"Grotesques de la Musique"* un texte assez long. Comme le Livre de la Bible auquel le titre renvoie il se compose de cinq élégies. Toutes traitent de la difficulté d'être critique musical. Deux d'entre elles évoquent Tahiti. La quatrième ne fait que s'y référer dans une comparaison entre Saint-Valéry-en-Caux et Tahiti. Saint Valéry en Caux où Berlioz, critique musical, est sûr d'être loin de tout concours musical, de tout théâtre lyrique, de tout confrère et qui lui apparaît comme *"un Eldorado pour les criques, une île de Taïti en terre ferme, entourée d'eau d'un seul côté ; moins les ravissantes Taïtiennes, il est vrai, mais aussi moins les ministres protestants, les cantiques nazillards, la grosse reine Pomaré qui enfle dans sa case, et le journal français ; car on imprime un journal en langue française à Taïti, ce qu'on se garde bien de faire à Saint-Valéry"* (p. 101).

Si l'on retrouve ici le même ton que dans la lettre à la Reine Pomaré, la même critique de l'ordre établi, l'autre élégie curieusement retrace l'arrivée du Gouverneur Page à Tahiti en 1852 sur un ton beaucoup moins combatif :

"... Trop misérables critiques ! Pour eux l'hiver n'a point de feux, l'été n'a point de glaces. Toujours transir, toujours brûler. Toujours écouter, toujours subir. Toujours exécuter ensuite la

danse des œufs, en tremblant d'en casser quelques-uns, soit avec le pied de l'éloge, soit avec celui du blâme, quand ils auraient envie de trépigner des deux pieds sur cet amas d'œufs de chats-huants et de dindons, sans grand danger pour les œufs de rossignols, tant ils sont rares aujourd'hui !... Et ne pouvoir enfin suspendre aux saules du fleuve de Babylone leur plume fatiguée, et s'asseoir sur la rive et pleurer à loisir !...

Quand je songe qu'aujourd'hui 3 juin, très probablement, le commandant Page entre dans la baie de Papeïti ! que les canons de ses navires saluent la rive taïtienne, qui leur renvoie, avec mille parfums, les cris de joie des belles insulaires accourues sur la plage ! Je le vois d'ici, avec sa haute taille, sa noble figure bronzée par les ardeurs du soleil indien ; il regarde avec sa longue-vue la pointe des cocotiers et la maison du pilote Henry bâtie à l'entrée de la route de Matavaï... Il s'étonne qu'on ne lui rende pas son salut... Mais voilà les canonnières accourant à droite et à gauche de la maison de M. Moerenhout ; ils entrent dans les deux forts détachés. Feu partout ! Hourra ! c'est la France ! c'est le nouveau chef du protectorat ! Encore une bordée ! Hourra ! Hourra ! - Et voilà les casernes qui se dépeuplent, les officiers français qui sortent précipitamment du café, et M. Giraud qui paraît sur le seuil de sa case, et tous prenant ensemble la rue Louis-Philippe, se dirigent du côté de la maison du capitaine du port. Et ces deux ravissantes créatures qui sortent d'un bosquet de citronniers, où vont-elles en tressant rapidement des couronnes de feuilles et de fleurs d'hibiscus ? Ce sont deux filles d'honneur de la reine Pomaré ; au bruit du canon, elles ont brusquement interrompu leur partie de cartes commencée dans un coin de la case royale pendant le sommeil de S.M. Elles jettent de furtifs regards du côté de l'église protestante. Pas de révérends Pères ! Pas de Pritchards ! On ne le saura pas ! Elles achèvent leur toilette en laissant glisser à terre le maro, vaine tunique imposée à leur pudeur par les apôtres anglicans. Leur beau front est couronné, leur splendide chevelure est ornée de guirlandes, les voilà revêtues de tous leurs charmes océaniques ; ce sont deux Vénus entrant dans l'onde. "O Pagé ! O Pagé ! (C'est Page ! C'est Page !)" s'écrient-elles en fendant comme deux sirènes les vagues inoffensives de la baie. Elles approchent du navire français, et, nageant de la main gauche, elles élèvent la droite en signe de salut amical ; et leur douce voix envoie à l'équipage des ioreana répétés (Bonjour ! Bonjour !). Un aspirant de marine pousse un cri de ... d'admiration à cet aspect, et s'élance du côté des néréides. Un regard du commandant le cloue à son poste, silencieux, immobile, mais frémissant. M. Page, qui sait la langue

kanaque comme un naturel, crie aux deux naturelles en montrant le pont de son navire : Tabou ! Tabou ! (interdit, défendu). Elles cessent d'avancer, et élevant au-dessus de l'eau leur buste de statue antique, elles joignent les mains en souriant d'un air à damner Saint Antoine. Mais le commandant, impassible, répète son cruel tabou ! Elles lui jettent une fleur avec un dernier ioreana tout plein de regrets, et retournent à terre. L'équipage ne débarquera que dans deux heures. Et, M. Page, assis à tribord, contemple, en attendant, les merveilleux aspects de ce paradis terrestre où il va régner, où il va vivre pendant plusieurs années, respire avec ivresse la tiède brise qui en émane, boit un jeune coco et dit : "Quand je songe qu'il y a maintenant à Paris, par trente-cinq degrés de chaleur, des gens qui entrent à l'Opéra-Comique, et qui vont y rester encaqués jusqu'à une heure du matin, pour savoir si Pierrot épousera Pierrette, pour entendre ces deux petits niais crier leurs amours avec accompagnement de grosse caisse, et pour pouvoir le surlendemain informer les lecteurs d'un journal des difficultés vaincues par Pierrette pour épouser Pierrot ! Quels enragés abolitionnistes que ces directeurs de journaux !"

Oui, quand je songe qu'on peut faire cette judicieuse réflexion à quatre milles lieues, à nos antipodes ! Dans un pays assez avancé en civilisation pour se passer de théâtres et de feuilletons ; où il fait si frais ; où les jeunes belles portent de si élégants costumes sur leur tête ; où une reine peut dormir ! Je me sens cramoisir de honte de vivre chez un de ces peuples enfants que les savants de la Polynésie ne daignent pas même visiter ...

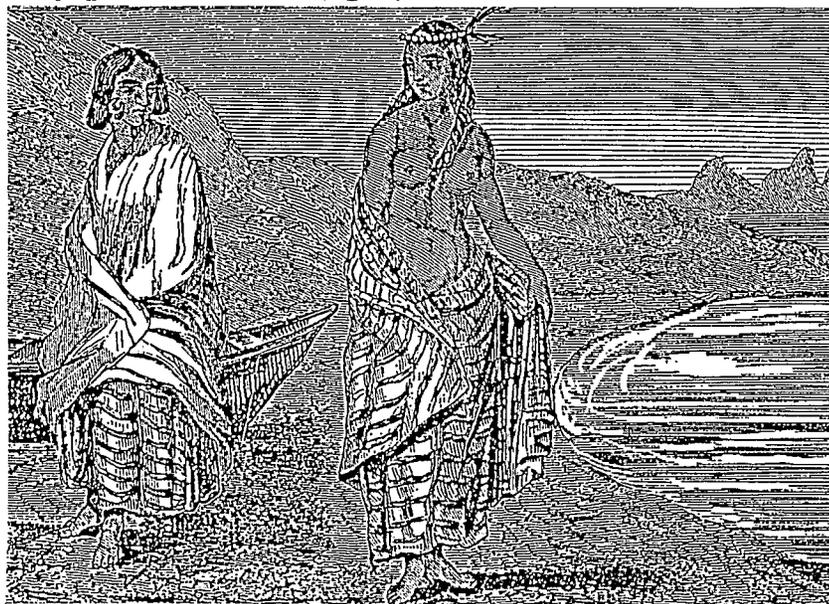
Trop misérables critiques ! Pour eux l'hiver n'a point de feux, l'été n'a point de glaces. Toujours transir, toujours brûler. Toujours écouter, toujours subir. Toujours exécuter ensuite la danse des œufs, en tremblant d'en casser quelques-uns, soit avec le pied de l'éloge, soit avec celui du blâme, quand ils auraient envie de trépigner des deux pieds sur cet amas d'œufs de chats-huants et de dindons, sans grand danger pour les œufs de rossignols, tant ils sont rares aujourd'hui !... Et ne pouvoir enfin suspendre aux saules du fleuve de Babylone leur plume fatiguée, et s'asseoir sur la rive et pleurer à loisir !" (1).

A journaliste sources journalistiques

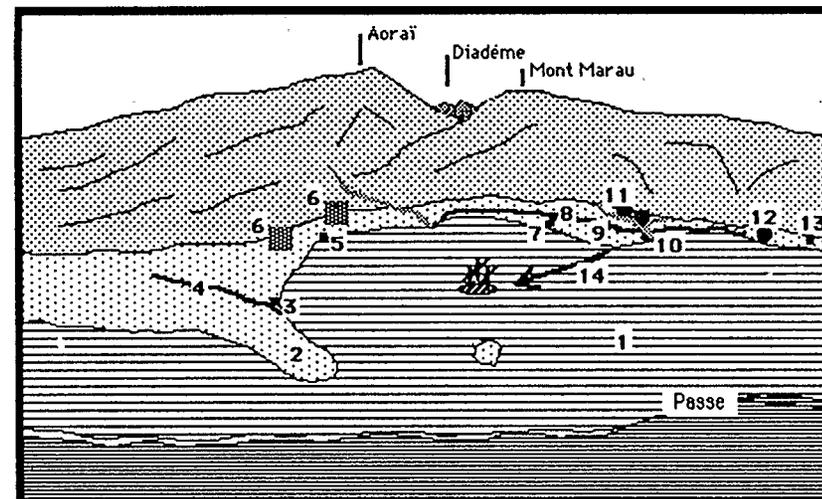
Tout paraît opposer ce texte à la lettre à Aimata Pomaré. Le ton d'abord qui est ici nullement agressif, le récit ensuite qui s'apparente tout à fait à un reportage journalistique, la morale enfin qui n'est pas ici une critique tout azimut de l'ordre mais simplement une jérémiade sur la condition du critique musical qui

doit rendre compte, dans un Paris surchauffé, des inepties musicales du moment.

Selon toute vraisemblance H. Berlioz utilisa pour ce récit un article paru dans l'illustration du 7 août 1852 évoquant l'arrivée du Commandant Page à Tahiti illustré de deux gravures (9). Trop court, cet article ne pouvait servir seul à Berlioz. Il est certain ici encore qu'il eut recours à l'ouvrage de Eugène Delessert utilisé également pour la lettre à la reine Pomaré. Si les premières lignes sont tirées de l'illustration ce qui suit nous permet d'imaginer le procédé d'écriture employé par Berlioz. L'ouvrage de Delessert ouvert à la carte de la page 200 figurant un plan de la baie de Papeete en 1846, Berlioz met en situation le Commandant Page à l'aide de ce qu'il lit sur la carte et par une lecture cartographique des plus banales puisqu'aussi bien il entame sa lecture par le coin supérieur droit et l'échève au coin inférieur gauche pour retenir les principaux noms portés sur cette carte (fig. 1). Plus loin qui sont donc "ces deux filles d'honneur de la reine Pomaré" qui "achèvent leur toilette en laissant glisser à terre le maro vaine tunique imposée à leur pudeur par les apôtres anglicans" et dont le "beau front est couronné, leur splendide chevelure est ornée de guirlandes, les voilà revêtues de tous leurs charmes océaniques ?" Sans aucun doute, pour ce que nous savons de l'iconographie de la période considérée, ces deux néréides comme les appelle Berlioz sont les "Jeunes filles taïtiennes" de la gravure de la page 266 des "Voyages" de Delessert (fig. 2).



L'arrivée du Cdt Page à Tahiti d'après Hector Berlioz



E. Vigneron - DKSTOM

3 Juin 1852

Lieux cités par H. Berlioz,
dans l'ordre du récit :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1- Baie de Papeïti | 8- maison de M. Giraud |
| 2- Pointe des Cocotiers | 9- rue Louis-Philippe |
| 3- M ^{on} du pilote Henry | 10- M ^{on} du Cpte du Port |
| 4- route de Matavaï | 11- case royale |
| 5- M ^{on} de Moerenhout | 12- église protestante |
| 6- Forts détachés | 13- "révérends pères", "Pritchards" |
| 7- Café | 14- "jeunes filles à la nage" |

— routes et rues

■ bâtiment

— rivières

■ fortin ● temple

Comme la lettre à la reine Pomaré les "*Lamentations de Jérémie*" contiennent de nombreuses erreurs chronologiques. Ce n'est pas le 3 juin 1852 mais le 16 juin que le commandant Page entra dans ses fonctions au départ de son prédécesseur Bonard (10). Quant au Papeete que le nouveau gouverneur découvrait ce n'était plus celui figuré par Delessert en 1846 qui lui même datait de 1843 au moins. En effet dès 1844 l'administration française avait profondément modifié le plan de la ville de Papeete (3). Le Papeete de Delessert et Berlioz n'est pas celui de Page mais celui de Moerenhout, Du Petit Thouars et Herman Melville. Ces erreurs n'enlèvent rien à ce que veut montrer H. Berlioz car si son texte s'affiche comme un reportage il vise non à informer sur Taïti mais à chercher l'antithèse la plus forte à la dure condition de critique.

Tahiti, un mythe commode

En effet, Tahiti apparaît ici comme à l'opposé, aux antipodes intellectuelles de la vie parisienne toute faite de bruits, de modes et de clinquant. C'est au spectacle d'un Age d'Or "*assez avancé en civilisation pour se passer de théâtres et de feuilletons*", "*où une reine peut dormir*", que Berlioz, à travers l'arrivée du commandant Page, nous convie. Un pays où tout d'un coup tout devient félicité, "*où il fait si frais ; où les jeunes belles portent de si élégants costumes sur la tête*". C'est là un Tahiti à l'opposé de celui présenté dans la lettre à la reine Pomaré. C'est là enfin le signe de l'ubiquité et du polymorphisme du mythe qui peut servir n'importe où et pour n'importe quoi, en ce qu'il est lointain et donc inattaquable, extraordinaire et donc prompt à se plier aux exigences du rêve, si profondément différent du vécu des lecteurs que l'on peut en user sans risque de se voir accusé de léser tel ou tel. En cela Tahiti est un mythe commode. Il offre enfin l'utilité majeure d'offrir une part de rêve à un public en proie aux difficultés nées de la Guerre de Crimée, au doute que procurent les mutations économiques et industrielles du temps, à l'incertitude sur l'avenir des régimes dans une France qui en une décennie a connu, une monarchie constitutionnelle, une République démocratique, un système présidentiel puis l'Empire. Tout se passe comme si, en périodes de doute, les seules valeurs sûres restaient celles de l'imaginaire collectif tant les textes de Berlioz ne sont pas les seuls et loin de là à évoquer Tahiti au début de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Et si l'opinion publique française est parfaitement indifférente à ses colonies (à ce moment là seulement ?), elle n'en est pas moins satisfaite de trouver en elles de faciles objets de ses rêves.

Emmanuel VIGNERON
Juin 1986

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Berlioz (H.) - 1859 - Les Grotesques de la Musique. Paris, Lévy frères, Nouvelles Éditions, 1871.
- (2) Dauvergne (R.) - 1959 - Les débuts du Papeete français : 1843-1863. JSO, Paris, t. XV, n° 15, pp. 113-146.
- (3) Delessert (E.) - 1848 - Voyages dans les deux Océans Atlantique et Pacifique, 1844 à 1847. Paris, Franck, 326 p.
- (4) O'Reilly (P.) - 1975 - La vie à Tahiti au temps de la reine Pomaré. Papeete, Société des Océanistes Musée de l'homme/les Éditions du Pacifique, 239 p.
- (5) Poillue de St. Mars (Ctesse Anne) - 1855 - Impressions de voyages. Journal de Mme Giovanni... Le siècle, Paris du 31/03 au 23/XI/1855.
- (6) Vigneron (E.) - 1985 (a) - Recherches sur l'histoire des attitudes devant la mort en Polynésie Française. Toulouse, thèse de 3^e cycle, 600 p.
- (7) Vigneron (E.) - 1985 (b) - Victor Hugo et les îles Marquises ou le poète, le géographe et la politique. BSEO, Papeete, t. XIX, n° 10, pp. 55-66.
- (8) *L'Illustration* du 25 mars 1843. La France et l'île de Taïti. Histoire et description géographique de l'archipel.
- (9) *L'Illustration* du 7 août 1852. L'"Artémise" à Tahiti.
- (10) *Messageur de Tahiti*. Troisième année : 26 novembre 1854 - n° 48.
Quatrième année : 2 septembre 1855 - n° 35.
Quatrième année : 9 septembre 1855 - n° 36
Cinquième année : 24 février 1856 - n° 8
Cinquième année : 13 avril 1856 - n° 15.
- (11) Annuaire des Établissements Français d'Océanie, 1877, p. 138.